

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques**

LOGO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master [120] en logopédie (LOGO2M) vous propose une formation à finalité spécialisée préparant à l'exercice professionnel de la logopédie.

LOGO2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé du Master en logopédie

Devenir un logopède universitaire capable de prendre en charge et d'accompagner un patient présentant des difficultés de communication ou de langage tel est le défi que le diplômé du Master [120] en logopédie se prépare à relever dans sa vie socio-professionnelle. Le master en logopédie a pour objectif de former des logopèdes universitaires, thérapeutes de la communication et du langage, capables d'intervenir de manière pertinente selon une approche scientifiquement fondée, techniquement efficace et d'une grande qualité humaine auprès de patients souffrant de pathologies de la parole, de la voix, du langage oral, écrit ou signé ou du calcul, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée ; en interaction avec différents professionnels de la santé.

Au terme du master, le diplômé maîtrise un large socle de compétences théoriques, pratiques et cliniques spécialisées en logopédie ainsi que dans les disciplines autour desquelles s'articule la logopédie : la psychologie, la médecine et la linguistique.

En situations concrètes d'intervention et d'accompagnement, il mobilise ses compétences théoriques, pratiques et cliniques ainsi que les acquis de sa formation de bachelier, pour :

- appréhender et analyser, selon une démarche scientifique et une approche pluridisciplinaire, une situation clinique dans toute sa complexité (analyse de la demande, prise en compte des attentes et des besoins, évaluation objective des difficultés ...)

- élaborer et conduire une intervention logopédique, théoriquement et empiriquement justifiée, la mieux adaptée pour répondre à la pathologie du patient, en tenant compte du contexte et en interaction avec d'autres professionnelles de la santé (médical et paramédical),

- communiquer et interagir de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée (patient, entourage du patient, collègues ...).

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé logopède agit en acteur critique responsable, respectant et appliquant les principes de déontologie et d'éthique propre à sa pratique clinique.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en d'une part, portant un regard critique sur sa propre pratique et sur les innovations théoriques et pratiques issues de la recherche et susceptibles d'éclairer son champ professionnel clinique et d'autre part, en dialoguant avec d'autres logopèdes ou professionnels de la santé. Il aura intégré une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son champ socio-professionnel.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation clinique relative à une pathologie du langage, de la communication ou du calcul dans toute sa complexité, en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories et approches pertinentes afin de poser un diagnostic.

A1. Maîtriser de manière critique des connaissances spécialisées qui permettent d'identifier une plainte et de comprendre les difficultés de langage, communication et de calcul qu'un individu pourrait rencontrer.

D2. Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.

D3. Adopter une posture ouverte et critique et se distancier par rapport à ses propres représentations et préjugés tout en sachant transmettre son propre point de vue avec respect, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.

D4. Interagir et collaborer de manière constructive avec le patient ; assurer la guidance logopédique de l'entourage du patient au travers d'une communication et d'une collaboration efficaces.

D5. Identifier une situation de conflit et y intervenir de manière pertinente afin de gérer ce conflit de manière constructive.

E. Agir en tant que logopède universitaire, de manière rigoureuse et responsable, déontologique et éthique.

E1. Mettre en œuvre une démarche scientifique : les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique appliquée, en logopédie (et en psychologie).

E2.

Bloc
annuel

O LOGO2100	Stage I		PR [q1] [325h] [14 Crédits] 	1 2
				x

Options et/ou cours au choix [46.0]

L'étudiant choisit 2 options de logopédie spécialisée (30 crédits) et 16 crédits de cours au choix.

- > Option en troubles acquis du langage d'origine neurologique (Aphasies) [prog-2024-logo2m-llogo240o]
- > Option en troubles neurodéveloppementaux [prog-2024-logo2m-llogo241o]
- > Option en déficiences sensorielles [prog-2024-logo2m-llogo242o]
- > Option en troubles de la phonation, articulation et déglutition [prog-2024-logo2m-llogo243o]
- > Cours au choix [prog-2024-logo2m-llogo210o]

Option en troubles acquis du langage d'origine neurologique (Aphasies) [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐
-

Bloc
annuel
1 2

○ LLOGO2122	Développement communicatif et psychologique d'enfants à troubles de développement <i>Ce cours peut aussi être choisi comme cours au choix</i>	Marine Houssa (supplée Jolijn Vanderauwera) Jolijn Vanderauwera	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X
-------------	--	---	---------------------------	---

Option en déficiences sensorielles [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:

○ LLOGO2130	Déficience auditive : développement du langage, évaluation et prise en charge	Virginie Crollen	FR [q2] [45h+15h] [7 Crédits]	X
○ LLOGO2131	Déficience visuelle : développement du langage, évaluation et prise en charge	Olivier Collignon Virginie Crollen	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	X
○ LPSYS2518	Troubles sensoriels chez l'enfant et l'adolescent <i>Ce cours peut aussi être choisi comme cours au choix</i>	Virginie Crollen	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X

Option en troubles de la phonation, articulation et déglutition [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:

○ LLOGO2221	Dysphagies et chirurgies ORL : évaluation et prise en charge <i>Ce cours peut aussi être choisi comme cours au choix</i>	Johan Allouche Sylvie François Ingeborg Simpelaere	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X
○ LLOGO2141	Dysphonies: in-depth methods of speech therapy and management <i>Ce cours peut aussi être choisi comme cours au choix</i>	Laurence Delacroix Gilles Delahaut (coord.) Sébastien Van Der Vorst	EN [q2] [30h] [4 Crédits]	X
○ LLOGO2142	Disfluences et dysarthries : évaluation et prise en charge logopédiques	Gilles Vannuscorps	FR [q2] [45h+15h] [7 Crédits]	X



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Fondements biologiques et neurologiques (5 crédits)

LOGO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Diplôme de 2e cycle en sciences psychologiques		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier.
Masters			
Master [120] en sciences psychologiques		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes qui ont 5 ans d'expérience « utile » peuvent introduire un dossier de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) , qui sous réserve de la recevabilité de leur dossier, de la réussite de l'épreuve d'admission, peuvent soit avoir un accès direct au Master, soit un accès nécessitant la réussite de crédits complémentaires

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Pour que le dossier soit recevable, le jury devra pouvoir valoriser un nombre suffisant de crédits réussis dans le cadre de la/les formation(s) suivie(s) antérieurement par le candidat.

En outre, un niveau européen C2 de maîtrise du français est exigé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont assurés par des spécialistes du domaine qui sont à la fois chercheurs et cliniciens. Il s'agit de médecins, de psychologues et de logopèdes qui ont généralement une activité clinique dans le domaine d'enseignement et sont des chercheurs de réputation internationale. De par la diversité des formations initiales (médicale, psychologique, logopédique), l'éclairage est multiple et l'étudiant est confronté à l'interdisciplinarité, élément essentiel de sa pratique future. Les cours cliniques sont largement illustrés par des études de cas cliniques, les outils cliniques les plus récents sont enseignés et pour les plus fréquemment utilisés, l'étudiant a la possibilité de les employer lors de sa formation. Certains cours sont organisés sous forme d'études de cas sous format hypertexte, ce qui permet une grande autonomie dans la formation. Des travaux pratiques sont également organisés, si possible encadrés par des assistants ayant une pratique clinique dans le domaine. Une année complète de stage dans des centres spécialisés et encadrée par des séminaires de stage organisés par des cliniciens-chercheurs donne l'occasion à l'étudiant de se former de manière pointue à des pathologies variées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation orale ou écrite selon le titulaire. Les cours cliniques, les travaux pratiques et les stages font l'objet d'une évaluation continue formative et d'une évaluation finale certificative.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme bénéficie de l'insertion de l'université dans des réseaux européens (accords actuels d'échanges avec la Katholieke Universiteit Leuven, Paris V et l'Université de Genève).

Ce programme correspond aux recommandations du « Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes », association européenne regroupant les associations professionnelles nationales et bénéficie de l'équivalence avec le master en orthophonie canadien.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master donne accès à la formation doctorale en sciences psychologiques ou en neurosciences.

En outre, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

CERTIFICATS

Aucun sous-ensemble de ce programme ne peut constituer un certificat d'université

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SSH/PSP/ELOG

Ecole de logopédie ([ELOG](#))

Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	ELOG
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 40 22 - Fax: +32 (0) 10 47 48 34 https://uclouvain.be/fr/facultes/psp/logop/a-propos.html
Site web	
Responsable académique du programme:	Gilles Vannuscorps
Jury	
	<ul style="list-style-type: none">• Arnaud Szmalec, Président du Jury: presidencejurylogo2MS@uclouvain.be• Secrétaire du jury: Stefan Agrigoroaei
Personne(s) de contact	
	<ul style="list-style-type: none">• Gestion administrative: Doriane Vanderschueren• Conseillère aux études: Nathalie Roland